Été 2020 : même cadre, même XP

Le CT du CRNA SO du 4 février 2020 a acté que les modalités des expérimentations RH au CRNA-SO seront reconduites en 2020.

Compte tenu du retard pris dans les négociations protocolaires, le SNCTA a souhaité et obtenu la stabilisation du dispositif été, la CGT continuant à s'opposer, l'UNSA à s'abstenir.

Effectif: l'inflexion repoussée

Les prévisions d'effectif au CRNA-SO ont été ajustées. Contrairement à ce qui été prévu, la salle disposera de (encore) moins de PC qualifiés cet été que l'année dernière. Les équipes devront continuer à jongler entre les rééquilibrages, les contraintes fortes sur les congés et les programmations de stages.

Le GT Effectif 2020 approche.

La section locale SNCTA sera très attentive au respect de la trajectoire définie en 2018 par le DSNA.

Congés, tours de service et recyclages inchangés

Excepté quelques jours identifiés liés au calendrier 2020, l'offre de quotas sera semblable à celle de 2019. De même, afin de prendre en compte la diminution de l'effectif cette année encore, il y aura en 2020 un cycle de moins à 9 J0, remplacé par 1 cycle à 8 J0. Le calendrier des quotas et de la période d'application des différents tours de service est joint en fin de document.

A la demande du SNCTA, qui relayait celle des chefs d'équipe gestion, le report du dépôt des JRH 2019 est acté : la date limite est désormais fixée au 30 avril 2020.

Une discussion s'est portée sur les périodes intermédiaires pendant lesquelles le tour de service « été cadre 2002 » est appliqué. La proposition du service consistait à faire monter 4 J3 à 6h45 et en contre-partie à baisser l'offre de deux secteurs de 17h45 à 18h00. Le

SNCTA a rappelé les nombreux amendements aux tours de service XP adoptés les années précédentes, précisément autour de 18h - qui, pour rappel, ont provoqué le recalcul du nombre de JRH alloué à chaque contrôleur - qui venaient renforcer structurellement ce créneau très sensible pour la gestion de salle.

Le SNCTA est conscient de la fragilité du tour de service peu avant 7h. Pour autant, la proposition de toucher au tour « arrêté 2002 », inchangé depuis de nombreuses années, sans contrepartie aucune, ne parait pas équilibrée, de surcroît en pleine négociations protocolaires où nombres de points liés aux tours de service et récupérations horaires sont discutés.

Vote sur l'arrivée de 4 J3 à 6h45 : SNCTA et CGT : contre, UNSA : abstention. Le chef de centre a annoncé qu'il n'appliquera pas cette disposition.

Le Bureau de section souhaite s'inscrire, selon le cadre négocié au Protocole social en cours de négociation (et si le SNCTA le signe), dans l'optique d'un allongement de la période à J0, ce qui permettrait de répondre aux fragilités de l'offre en période intermédiaire, tout en raccourcissant la durée des vacations.

Projets techniques : objectif sécurité

L'année 2020 verra la mise en service de plusieurs projets d'envergure, vecteurs d'une plus grande sécurité et d'une meilleure gestion des pointes de trafics en couches supérieures :

- intégration de la couche 5 au sud depuis le 30 janvier ;
- MVP 2 du projet BDR (Boucle de Rattrapage) prévue pour mars avec 8 positions équipées ;





2020 - N°1 9 février 2020

implémentation d'une nouvelle version ODS en avril, qui viendra apporter un lot d'améliorations attendues par la salle : vidéo inverse pour les alertes filet de sauvegarde en ligne 0 de l'étiquette, changement du « k » en « i » pour éviter les confusions vitesses/caps et visualisation forcée de certaines séries de codes (comme les codes civils en espace espagnol mais militaires en espace français et donc filtrés dans nos volumes);

ë intégration, depuis le 29 janvier dernier, des données ADSB dans le service MAP de 4-Me. Les contrôleurs apprécient l'agilité et les résultats du projet 4-Me qui, bien que non opérationnel, ne cesse d'apporter régulièrement des aides qui lui sont précieuses ;

requêtes pilotes Data Link opérationnelles a priori début 2021.

En revanche, malgré l'interpellation du SNCTA, aucune échéance officielle n'a été annoncée concernant le déploiement de 4-Flight à Bordeaux. Néanmoins, une feuille de route semble en préparation. Le SNCTA suit de près ce dossier dimensionnant pour le centre.

CDS et ACDS: amendements et alimentation garantie

Du côté des ACDS, leur mandat pourra se poursuivre une troisième année, de manière expérimentale en 2020, sous deux conditions réclamées par le SNCTA :

nommer 5 nouveaux entrants minimum;

ë et nommer 3 troisièmes années maximum.

Un bilan sera fait à l'automne et un retour arrière pourra être décidé selon le retour d'expérience et l'issue du protocole.

Votes: SNCTA et UNSA: pour, CGT: abstention.

Pour les CDS, la rotation est ramenée à 5 nominations par an (minimum réglementaire).

Vote: unanime des OS.

Fermeture du SIV Poitiers

Le CRNA SO fait face depuis le début de l'année à des fermetures régulières du SIV Poitiers. Le SNCTA a relayé en CT les conditions de reprise confuses et mal vécues par les contrôleurs.

Le manque de formation pour la gestion de ce type de circulation aérienne, la méconnaissance de l'environnement en basses couches autour de Poitiers, le caractère très inhabituel de ces reprises d'espace sont autant de facteurs qui dégradent le service rendu aux usagers. De façon claire, les contrôleurs du CRNA sont exposés dans l'exercice de leur mission, le SNCTA l'a immédiatement fait remonter au service.

Les mesures prises depuis le 24 janvier semblent porter leurs fruits. Le SNCTA continuera de veiller à ce que les fermetures soient limitées au strict nécessaire. Le chef de centre a annoncé un retour à la normale dès mi-mars 2020 les samedis et mi-avril pour les fermetures de nuit. Le SNCTA prévient toutefois : des fermetures plus tardives dans l'été aéronautique auraient des impacts beaucoup plus visibles, notamment en matière de performance globale du centre, que celles rencontrées au creux de l'hiver. À la DSNA de faire en sorte que ces évènements fâcheux se reproduisent le moins souvent !

Le SNCTA participe activement aux négociations protocolaires. Si les dernières versions du Protocole social en cours de négociation et de l'arrêté 2020 sur l'organisation du travail des contrôleurs aériens sont clairement insatisfaisantes, il prend acte cependant que les discussions entrent dans une phase active : à ce jour, ces dernières ne sont pas bloquées.

Comme à son habitude, le SNCTA pèsera sur le résultat final des négociations par ses propositions et par sa représentativité au sein des ICNA. En attendant, la section locale choisit la continuité pour le CRNA SO.



